

CAHIER DE DEMANDES DE TRAVAUX

ANNEE 2026

Correspondance à adresser chez le Président

Robert GAVIN, 1652 Route de Tourris, quartier La Chaberte, 83160 La Valette Du Var

Portable : 06-47-66-50-43

Courriel : president@cilfavieres.fr

Site Web : <https://cilfavieres.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/3386715208231031>

I. Sécurité des piétons sur la Départementale 46 « Route des Favières » **« Le Département, Toulon »**

Les Riverains Toulonnais de la Départementale 46 « Route des Favières » » Scolaires, Lycéens, Etudiants, Personnes Agées et PMR des Impasses « Des Oliviers », « Des Genets » et du Chemin « Du Coucou » sont contraints d'empiéter sur la piste cyclable voire sur la chaussée pour prendre les bus N° 55, AB121 ou Scolaires TL09, VA01 aux arrêts « Terres Rouges » et/ou « UBA ».

Constats réalisés sur le secteur concerné :

Route des Favières D46, sens « Col des Chênes vers Rond-point Soldani », la largeur de la chaussée et le pourcentage d'inclinaison permettent aux cyclistes d'atteindre des vitesses de roulage pouvant avoisiner les 70 km/h. (Identique au flux routier existant).

Les piétons sont obligés, malgré-eux, d'emprunter en toute insécurité cette portion de « pseudo » piste cyclable, non protégée du flux routier, afin d'atteindre l'un des deux arrêts de bus.

Cette portion de départementale, sens « descendant », est soumise à un flux de véhicules en constante augmentation avec la présence de poids-lourds à fort tonnage.

Le comptage effectué en septembre 2016, pour la société Soméca « carrière de Tourris », a comptabilisé un flux de 13900 Véhicules / jour dont 550 Poids lourds sur la D46 Route des Favières.

Il est très fréquent que des infractions et incivilités routières soient constatées surtout à l'interception du Chemin de la Caladette. Ce tronçon est devenu particulièrement accidentogène.

Devant ce constat de mise en danger des personnes, l'aménagement routier est devenu prioritaire :

Aménagements existants sur le secteur concerné :

Les accès aux deux arrêts de bus « UBA », sens montant et descendant, sont accessibles par deux passages piétonniers sécurisant la traversée de la Départementale 46.

A partir du N° 597 Route des Favières, l'accès à l'arrêt de bus « UBA » est sécurisé par un trottoir avec bordures de protection (*Plan1 d'implantation annexé*).

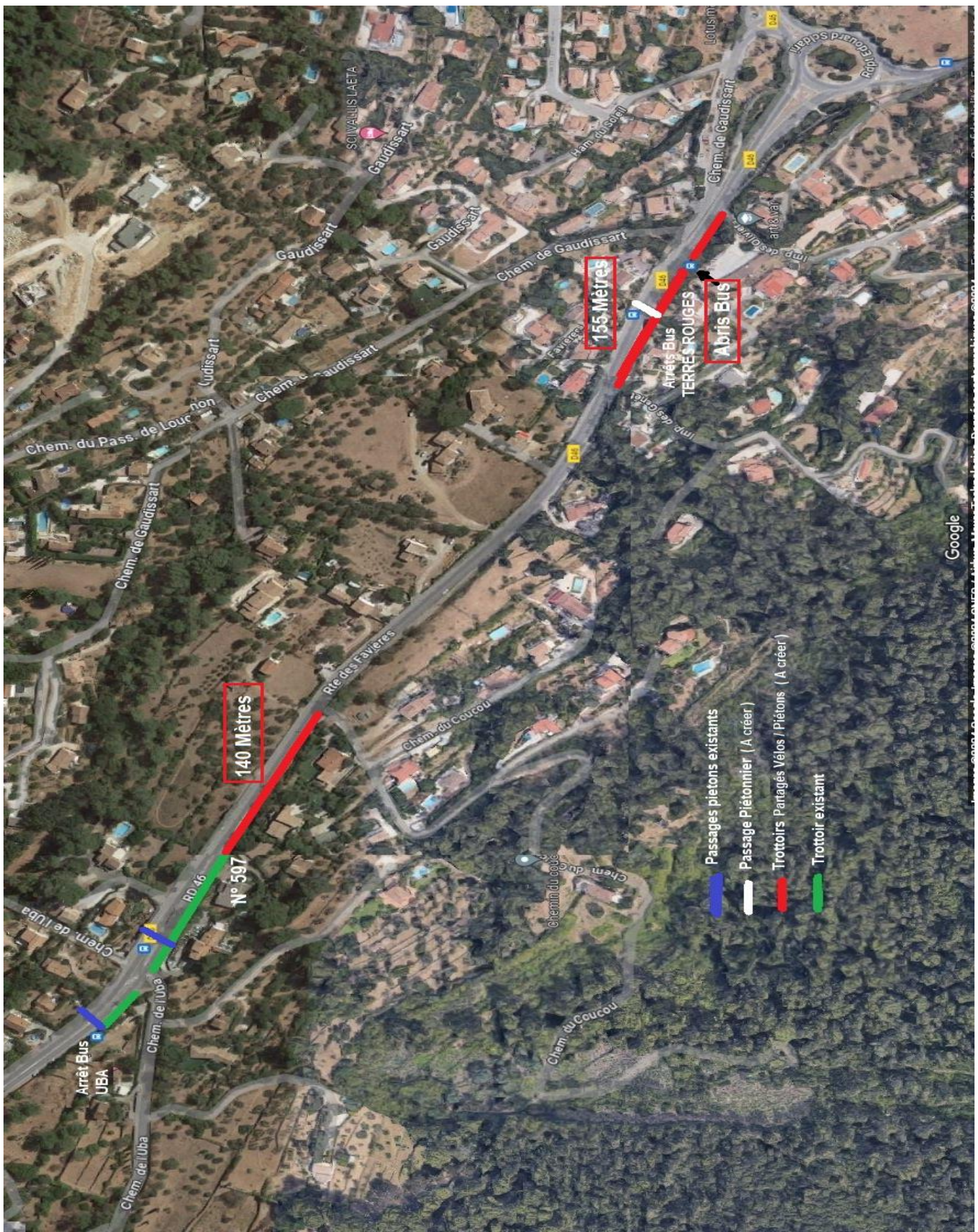
Questions concernant : « Toulon »

- Qu'en est-il du projet d'aménagement sécuritaire de la piste cyclable « sens montant » D46 ?
- Qu'en est-il du projet global d'aménagement « Routier » de la D46 Route des Favières ?

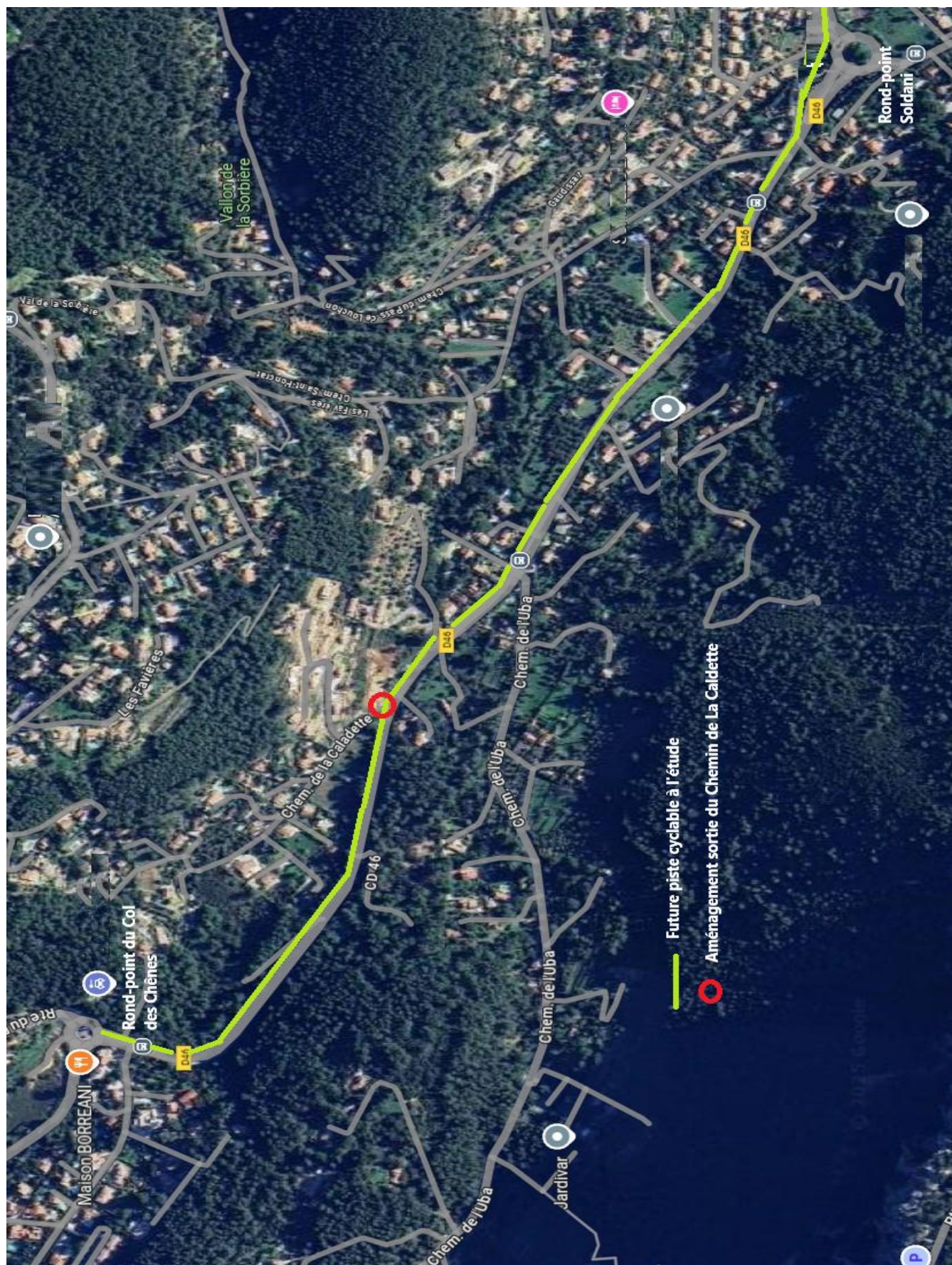
Demandes concernant : « le Département ».

- (Secteur Toulonnais) Création, sens descendant, d'un « trottoir piétonnier sécurisé » avec bordures de 140 Mètres de long sur la D46 en lieu et place de la piste cyclable non utilisée, à partir du N° 597 Route des Favières jusqu'à l'accès au « Chemin du Coucou ».
- (Secteur Toulonnais) Création, sens descendant, d'un « trottoir piétonnier sécurisé » avec bordures de 155 Mètres de long sur la D46 en lieu et place de la piste cyclable non utilisée, à partir de l'Impasse des Genets jusqu'à l'Impasse des Oliviers.
- (Secteur Toulonnais) Marquage au sol d'un passage piétonnier au niveau de l'arrêt de bus « Terres Rouges » D46 sens montant vers le Col des Chênes. Accès aux PMR et sécurisation de l'arrêt bus.
- (Secteur Toulonnais et Valettois) Aménagements sécuritaires de la sortie du Chemin de « La Caladette ».
- (Secteur Valettois) Création d'un plateau traversant « Col des Chênes » afin de :
 - Sécuriser le passage piétonnier existant,
 - Diminuer la vitesse dans le rond-point.
 - Sécuriser les véhicules sortants, en contre-sens, du « Chemin du Revest à La Valette » sur la D46 Route des Favières.

NB : Ces Etudes et ces Demandes sont en étroite collaboration avec, la Métropole TPM, le Département, les Agglomérations de Toulon, La Valette-Du-Var et le CIL des Favières.



Plan 2 ***Création d'une piste cyclable partagée « Route des Favières »***



II. Sécurité Routière de la D46 Route de Dardennes : « *le Département, Toulon* »

L'aménagement de la D46 Route de Dardennes, de la Zone Commerciale de la Ripelle au Col des Chênes devient incontournable. (Demandé en : AG 09/2018 -- AG 06/2019 -- AG 10/2021 - AG 09/2022 -- AG 10/2023 -- AG 10/2024 -- AG 10/2025).

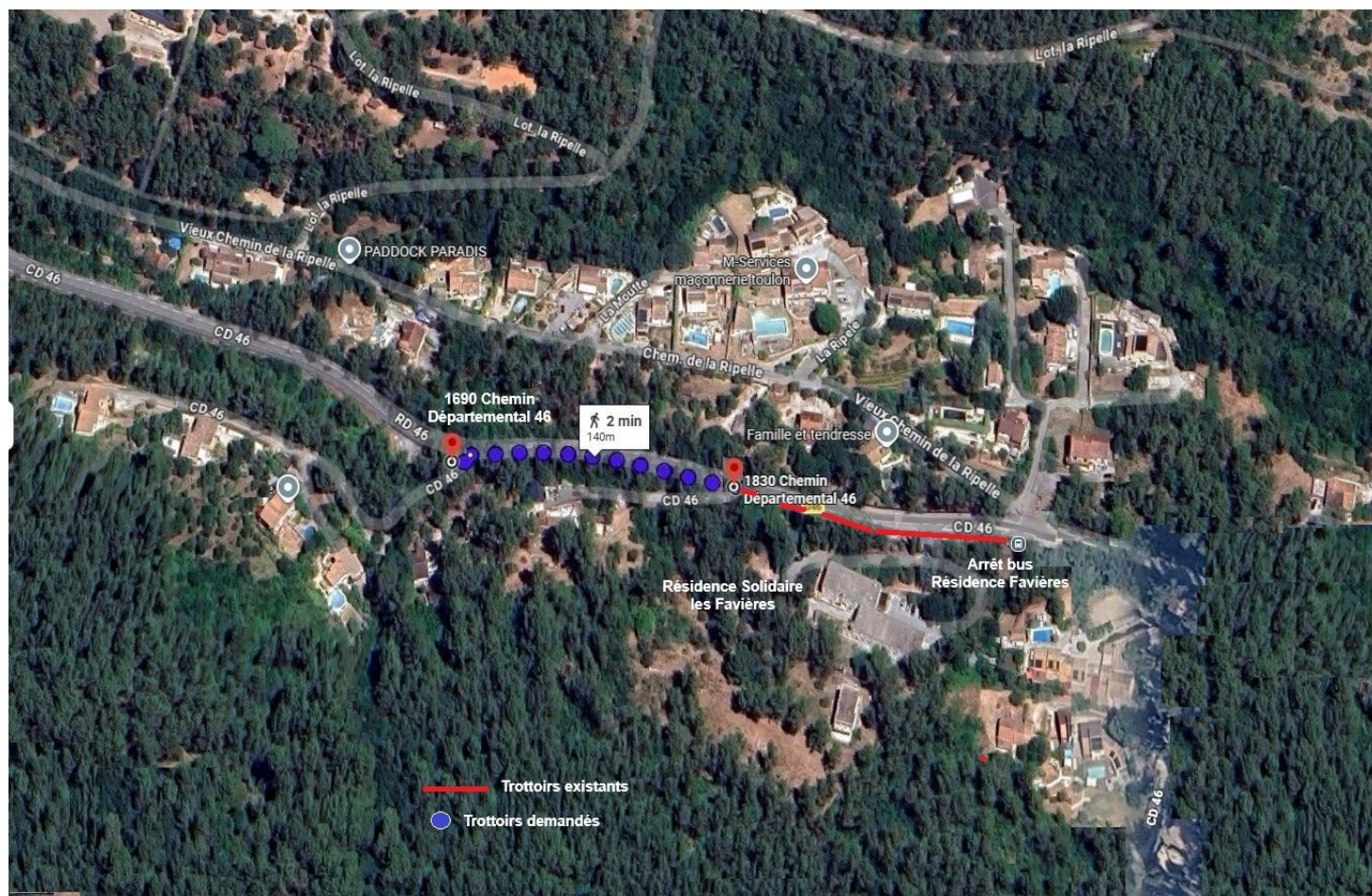
Constats :

- Les vitesses excessives, le non-respect des interdictions de doubler, les rodéos motos, les flux croissants de poids-lourds et des véhicules sans permis (leur vitesse lente 40km/h, incite au dépassement dangereux des deux roues et autres véhicules), augmentent l'insécurité des Habitants et des Cyclistes circulant sur la Départementale 46 « Route de Dardennes », sachant qu'il y a des accidents quasiment tous les mois. (Mortel en 2025).
- Les piétons sont obligés, malgré-eux, d'emprunter en toute insécurité les bas-côtés non stabilisés et non protégés du flux routier, afin d'atteindre l'arrêt de bus « Résidence Favières ». « L'insécurité des Personnes est mise en avant ».

Demandes : « *le Département, Toulon* »

- Création de trottoirs « 140 Mètres ». (Plan annexé).

Plan annexé :



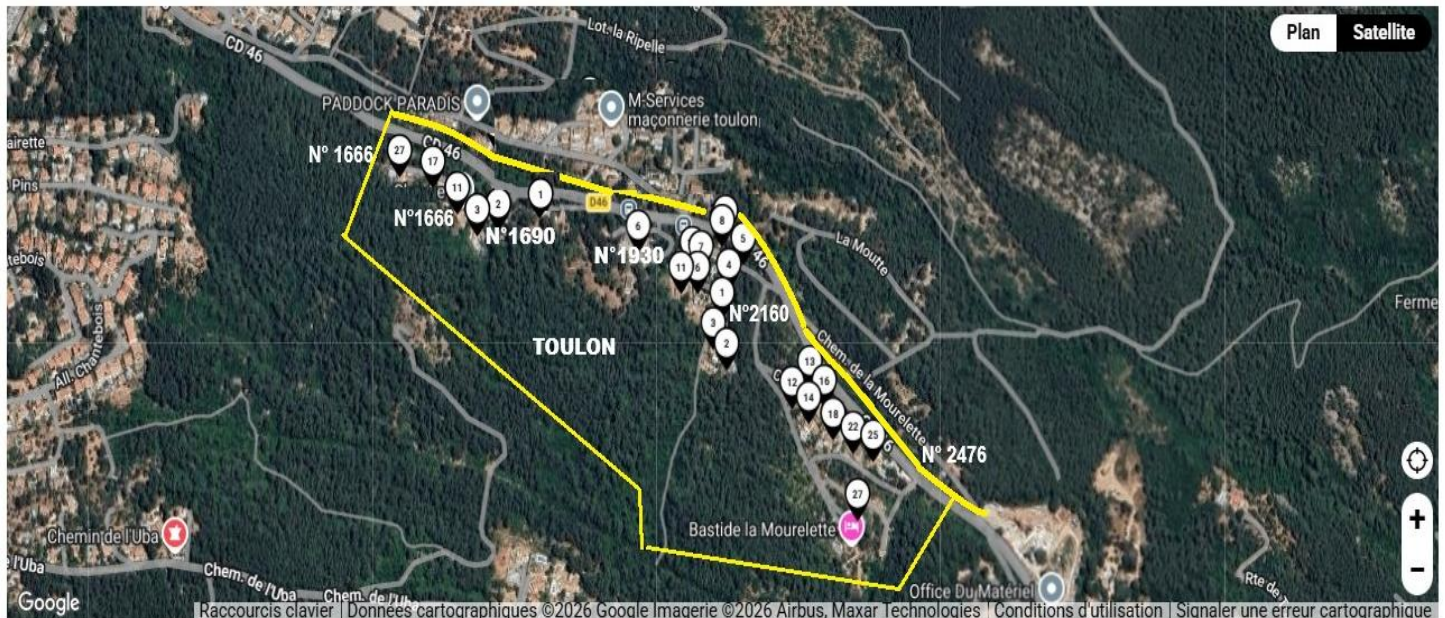
III. Fibre Optique D46 Route de Dardennes : « Orange, Toulon »

Une partie de la Route de Dardennes, Secteur Toulonnais, n'est pas raccordée à la fibre optique. Seule l'ADSL est présente du N° 1666 au N° 2476 Chemin Départemental 46.

Demandes : « Toulon, Orange »

- Tirage de la Fibre Optique dans ce secteur Toulonnais. (Carte jointe).

Plan annexé :



IV. Quartiers de Gaudissart, St Honorât, Le Pas du Louchon et Vallon de la Sorbière :

Suite à la réunion du 24 octobre 2022 des deux Antennes Métropolitaines Toulonnaise et Valettoise, aucune action n'a été menée à son terme concernant :

- ✓ La remise en état du réseau pluvial.
- ✓ Le curage du Gaudissart.
- ✓ La remise en état des chaussées de ces quartiers.
 - Gaudissart « Toulon, La Valette-Du-Var »
 - St Honorât, Le Pas de Louchon, Vallon de La Sorbière « La Valette-Du-Var »

Demandes : « Toulon, La Valette-Du-Var »

- Remise en état du réseau pluvial.
- Curage des fossés « écoulement des Eaux Pluviales ».
- Remise en état des chaussées de ces quartiers.

V. Questions diverses :

Robert GAVIN
Président du C.I.L.



Anne MARTINI
Secrétaire du C.I.L.

